

JOURNEE PMR DU SNIR

PRESENTATION SURF

29 septembre 2022

Points abordés

Chiffres clés de la planification des réseaux professionnels

Plateforme SURF, quels objectifs ?

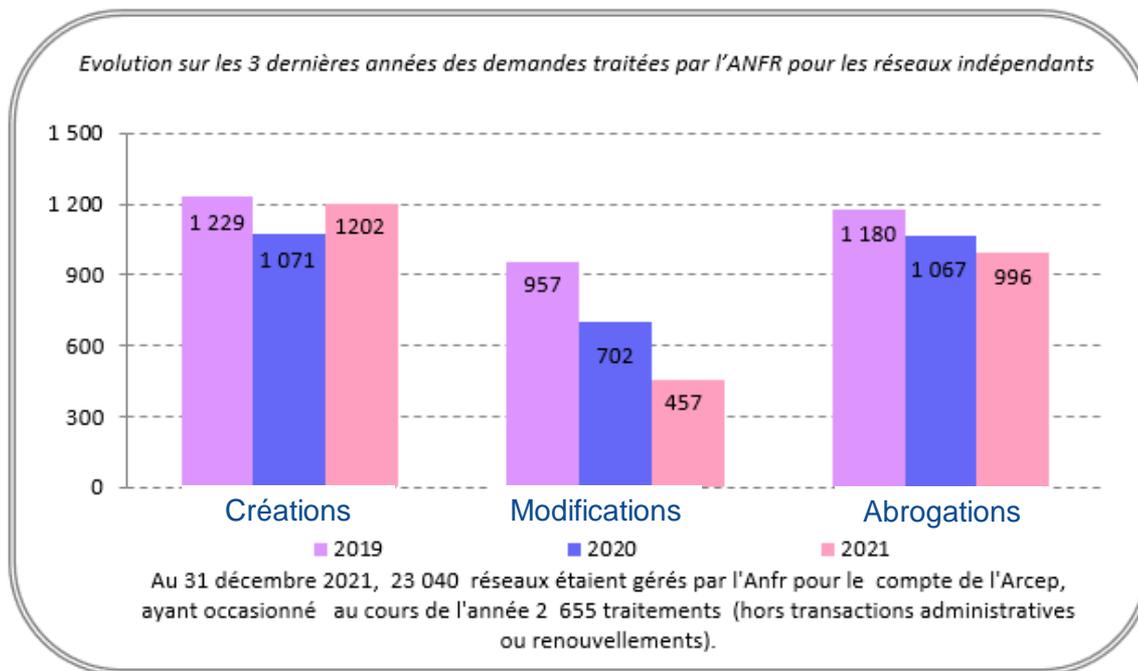
Point d'étape après 30 mois d'utilisation

Perspectives

Quelques informations pratiques

Chiffres clés (sources : rapport annuel ANFR 2021)

**Périmètre : AUF
Arcep assignées et
alloties**



Objectifs de la Plateforme SURF

SURF a été mis en service en février 2020 (décembre pour le portail) afin de répondre à deux attentes principales :

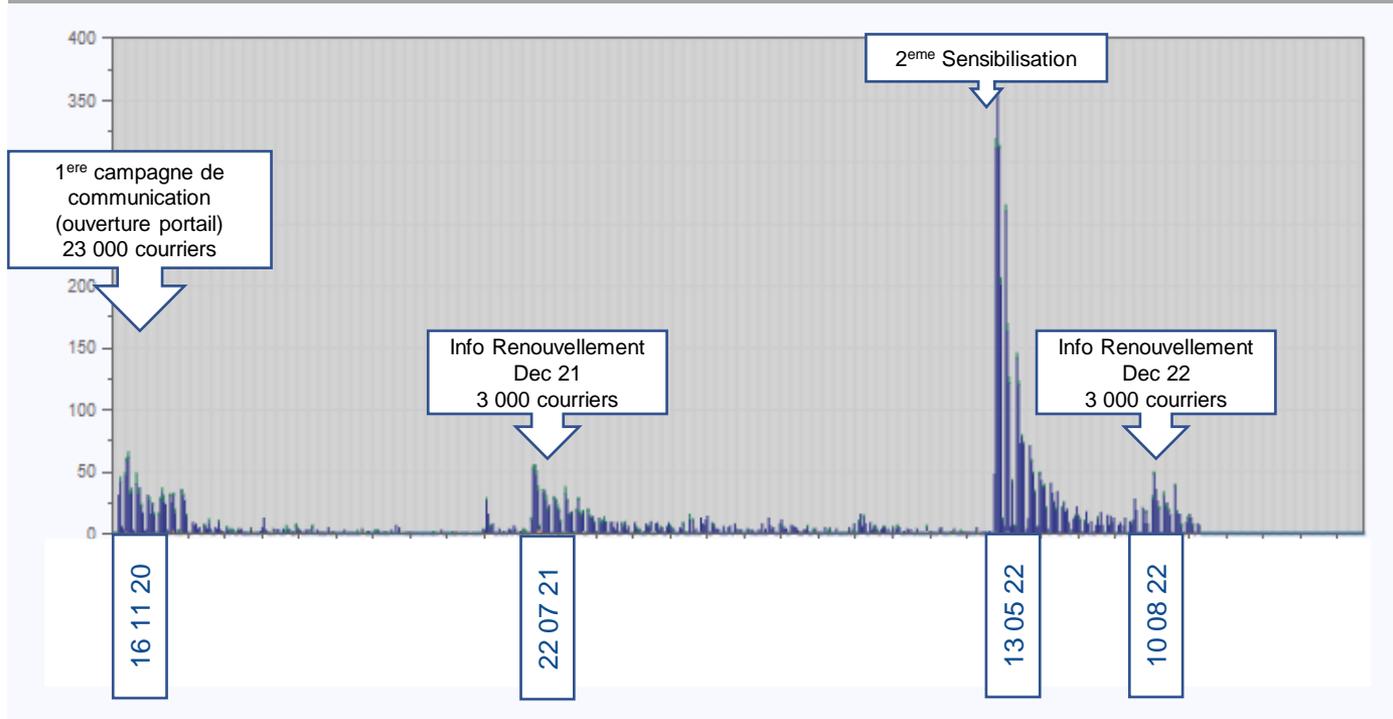
- **la rénovation des outils de gestion interne des dossiers PMR assignés et allotis relevant de l'Arcep, depuis la saisie d'une demande jusqu'à la notification de la décision correspondante incluant la démarche d'identification des canaux ;**
- **la mise en place d'un portail client permettant de réaliser le dépôt d'une demande d'autorisation d'utilisation de fréquence et la consultation en temps réel des caractéristiques de ces autorisations**

<https://dali.arcep.fr> OU https://pmr.anfr.fr/spweb4_anfr/

Point d'étape après 30 mois d'utilisation (1/2)

- **La gestion des dossiers relevant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées est effective dans SURF.**
- **Au niveau du portail, on dénombre**
 - ✓ Plus de 7 050 comptes utilisateurs actifs (titulaires et mandataires)
 - ✓ Une quinzaine de demandes d'autorisation d'utilisation de fréquences déposées chaque mois

Activation des comptes SURF depuis Novembre 2020



Point d'étape après 30 mois d'utilisation (2/2)

S'agissant du portail, une nouvelle campagne de sensibilisation a été menée en mai 2022 afin d'inciter ayants-droit à ouvrir leur compte SURF, avec la perspective :

- ✓ **d'y retrouver leurs relevés de redevances qui ne seront plus transmis par voie postale**
- ✓ **de consulter leurs AUF accordées ainsi que les décisions Arcep les concernant sachant que ces documents ne seront plus notifiés**
- ✓ **pour les dossiers concernés, de se prononcer sur le renouvellement de leurs AUF arrivant à échéance.**

Perspectives

En 2023 deux chantiers importants devraient être lancés :

- ✓ **la mise en œuvre des fonctionnalités de gestion interne des dossiers allotis**
- ✓ **l'organisation d'ateliers avec les professionnels de la PMR afin de rendre plus fluide l'utilisation du portail**

Quelques informations pratiques

Adresse mél de contact : pmr@anfr.fr

Informations et actualités PMR site institutionnel ANFR :

<https://www.anfr.fr/gerer/reseaux-professionnels-pmr>



The screenshot shows the top navigation bar of the ANFR website. On the left, there is the logo of the French Republic and the ANFR logo. The main navigation menu includes: 'A propos de l'ANFR', 'Actualités' (highlighted with a red box), 'Rapport & études', 'Espace presse', and 'Carrières'. Below this is a search bar with the text 'Rechercher' and a magnifying glass icon. A secondary navigation bar contains five categories: 'PLANIFIER LES USAGES DES FRÉQUENCES', 'GÉRER LES FRÉQUENCES, SITES ET DONNÉES', 'CONTRÔLER LE SPECTRE', 'PROTÉGER LA RÉCEPTION TNT ET SIGNAL HORAIRE', and 'MAÎTRISER L'EXPOSITION DU PUBLIC AUX ONDES'. At the bottom, a breadcrumb trail reads: 'Accueil > Gérer > Réseaux professionnels (PMR) > Nos missions'.

Site institutionnel ARCEP :

<https://www.arcep.fr/professionnels/reseaux-mobiles-professionnels.html#>

Des Questions ?

Agence nationale des fréquences

T. +33 (0)1 45 18 72 72 78, avenue du Général de Gaulle
F. +33 (0)1 45 18 73 00 94707 MAISONS-ALFORT CEDEX

www.anfr.fr

Rejoignez-nous sur



[/anfr](#)